

Exemple d'application d'un plan climat territorial



PCT de la ville de Nanterre

Sommaire

- le PCT: pourquoi et comment
- Présentation du PCT
 - Axe 1 : La ville dans ses domaines de compétences
 - Axe 2 : La ville de demain
 - Axe 3 : La ville incitatrice
 - Axe 4 : Les actions transversales complémentaires



Historique

- **Années 80** : action d'économie d'énergie sur le patrimoine / critères budgétaires
- **Années 90** : émergence d'une stratégie de développement durable
 - Mise en place de la collecte sélective des déchets
 - En matière d'énergie quelques innovations comme : voiture électrique et cogénération, CL HQE
- **Années 2000** : développement de la politique développement durable, réalisation bilan carbone et mise en place d'un « collectif climat » chargé de préparer le Plan Climat Territorial



2007

Le conseil municipal du 13 février approuve le Plan Climat Territorial

Des objectifs sont fixés sur 5 ans

Une réduction de 10% des émissions de gaz à effet de serre des activités communales

Dont sur le patrimoine communal :

- 3% de GES sur l'existant
- 7% de consommation d'électricité
- RT - 10% HPE au moins pour les nouvelles constructions - introduction d'énergie renouvelable

Sur le territoire, un niveau de haute performance énergétique pour tout le bâti neuf



axes du plan climat

4 axes structure le PCT :

- La ville dans ses domaines de compétences : exemplarité car 3% des émissions à l'échelle du territoire
- La ville de demain : utiliser les leviers dont la mairie dispose en matière d'aménagement, de transports, d'activité économique... pour agir sur l'essentiel des émissions
- La ville incitatrice : agir sur les comportements des citoyens par l'information la sensibilisation, l'incitation, le conseil...
- Méthodologie de conduite du PCT : intégration dans les politiques sectorielles, partenariat, concertation, évaluation



Le Plan Climat Territorial de Nanterre



Axe 1: La ville dans ses domaines de compétences

Le bâtiment

Les autres axes de travail

Plan d'actions bâti existant

- 25% des émissions de l'activité communale
- Etat des lieux: 150 bâtiments chauffés (360 000m²)
 - HDV et PDS 22% de TC émises.
 - 15 bât = 50% des émissions
 - 40 bât= 80% de TC Groupe Scolaire et Complexe Sportif
- Action forte sur l'exploitation
- 4 grandes orientations:
 - Entretien des bâtiments et actions ponctuelles
 - Opportunités (GS Langevin et serres municipales)
 - Mise en place d'ENR
 - Plan pluriannuel d'action avec la problématique du coût (handicap et plan climat)



Impact Grenelle sur le bâti existant

estimation financière approximative
réduction de 50% des émissions de GES

400€/m² pour la rénovation des gymnases

300 €/m² pour les GS.

Soit :

1 million par bâtiment

150 millions d'euros totalité du parc

65 millions d'euros pour les 20% de bâtiments



Nouvelles constructions

- THPE pour les bâtiments sortant de terre dans les 2 années à venir(Gs ilot de la croisée et Gs la fontaine)

Réorientation Grenelle prise en compte

- GS Zac Ste Geneviève : voir Energie 0 (0 kWh/m²/an)
- IME = BBC + construction ossature bois
 - Surcoût environ /prix construction de la ville
 - 15 % pour BBC
 - 20% pour zéro énergie



Le solaire thermique et photovoltaïque

Sur le patrimoine communal, le développement des ENR avec le solaire : des réalisations rapides et économiques viables intégrées en milieu urbain

-Eau chaude solaire :
Théâtre Amandiers et Palais des sports

-Production d'électricité photovoltaïque 300m²:
GS Paul Langevin en toiture et
GS Jules Ferry en brise soleil
Prod: 34 000kWh/ 20 000€



Les autres domaines

- **Éclairage public :**
 - Rendement énergétique, led, diminution niveau d'éclairement, mise en place cellule photosensible
- **Déplacements :**
 - Privilégier les carburants moins émetteurs de GES pour les véhicules municipaux et des prestataires - GNV / véhicule électrique
 - Optimiser les déplacements - PDA, pool vélo
- **Espaces verts :** Eco jardinage: vivace, désherbant thermique, réduction de produit phytosanitaire, prairie fleurie...
- **Commande publique :** à développer...

Une réduction des GES de 10% en 5 ans ?



Le Plan Climat Territorial de Nanterre



Axe 2: La ville de demain

L'urbanisme

• Un projet municipal qui conjugue innovation sociale et développement durable :

• Une volonté municipale : construire 6000 logements d'ici 2014, dont 40% de logements sociaux

• Un territoire actif tant sur la rénovation urbaine que sur les projets de développement

• Une volonté forte d'inciter à la performance dans le cadre du PCT : objectif haute performance énergétique et haute qualité environnementale dans le neuf.

Point Grenelle bâti neuf:

- 2012 : obj BBC 50kwh/m²/an
- 2020 Bâtiment à énergie positive.



Le dispositif réglementaire à caractère obligatoire ou incitatif

I- Pour le neuf et l'existant

- Le Plan Local d'Urbanisme
- Des cahiers de recommandations
- le dispositif Nanterre Habitat + (présentation PACTARIM)

II- Dans les opérations d'aménagement existantes

des démarches volontaristes des aménageurs :

- l'écoquartier Hoche : chaufferie bois et bâtiment BBC
- l'ecoquartier Ste Geneviève: pompe à chaleur sur eau usée et performance énergétique des bâtiments

III- Le caractère innovant d'une opération d'aménagement à venir

Le projet de ZAC des Provinces Françaises : une Approche Environnementale de l'Urbanisme innovante avec l'ADEME



Éléments de bilan (1)

-Les première opérations réalisées ou en cours de réalisation

Bilan fiche RT2005: 1/3 de réponses

- 30 logements
- 20 tertiaires
- 3/5 niveau RT2005
- 1/5 niveau HPE
- 1/5 supérieur à HPE

A niveau égal entre tertiaire et logement.



Secteur Hoche : Chaufferie Bois par ENERBIOSA

Maître d'œuvre : C&D Carril Architectes



Opération exemplaire: Restructuration du Crédit Coopératif BD Pesaro

Maître d'œuvre : CALQ Architecture



Objectif annoncé:

Très Haute Performance Energétique

**Bâtiment tertiaire Haute Qualité
Environnementale**



Opération exemplaire: Construction de logements Nexity/France Habitation

lot 2.1; Secteur Hoche, Maître d'œuvre : Eric Lapierre



Objectif annoncé:

Label habitat et environnement

Bâtiment basse consommation



Le plan climat territorial



**AXE 3 : Les actions de sensibilisation
en matière d'économies d'énergie**

La ville incitatrice

auprès des nanterriens et des acteurs du territoire

L'éducation à l'énergie

Ateliers d'éducation à l'environnement et à l'énergie auprès des scolaires et des jeunes publics (CL & CV)

L'Espace Info Energie de Nanterre

conseiller , informer, la maîtrise d'énergies, les ENR, aides financières
Service gratuit

Partenariat avec les entreprises

Rapprochement ville-entreprises via des Chartes partenariales ⇒ mise en place d'actions pilotes exemplaires (Bilan Carbone d'ADP), une réflexion à engager sur les déchets des entreprises

Evènementiels

- ✓ Organisation régulière de **conférences/débats** à l'Agora
- ✓ l'**EcoZone 2009**: un nouvel évènement populaire d'écologie au quotidien (70 stands + des animations)



Sensibiliser les agents

et les utilisateurs de bâtiments communaux

Objectifs :

- ✓ faire connaître et valoriser les bonnes pratiques
- ✓ inciter à la réalisation des objectifs chiffrés du plan climat

Actions :

- **Sensibilisation directe de 600 agents** sur les écogestes au bureau : exposition, passage dans les bureaux (2006)
- **Mise en valeur des initiatives des agents** (éco-jardinage) par la parution de 2 dossiers sur les écogestes dans « Entre nous », le magazine des agents (2007)
- **Campagne sur la climatisation** : affichage en temps réel des conso + notice de bon usage ⇒ réduction de 3% des consommations électriques
- Sortie du **Guide pratique de l'éco-agent** (2008)
- **Elargissement aux utilisateurs des bâtiments communaux** : affichage pédagogique des DPE + campagne de sensibilisation des conso élec. dans écoles.



Sensibiliser les agents

Les Déplacements

Objectifs :

- Déplacements domicile-travail : Favoriser les pratiques de déplacement alternatifs à la voiture
- Déplacements professionnels : développer l'utilisation du vélo & sensibiliser à l'éco-conduite

Actions :

- Promotion et développement du **parc vélo** au sein de la flotte automobile (création en 1999): **36 vélos** dont 28 sont affectés à des agents pour leurs **déplacements professionnels**.
- Mise en place d'un **Plan de Déplacements Administration** (depuis 2007)
- Participation à la semaine de la Mobilité
- Mémo éco-conduite placés dans les véhicules



Le Plan Climat Territorial de Nanterre



**Axe 4: Les actions transversales
complémentaires**

La conduite de projet du PCT

- PCT ambitieux dans ses domaines d'actions
- Une gestion transversale avec des moyens et ressources à mobiliser : une appropriation nécessaire des élus et des services
- Evolution du PCT / Grenelle 1 et 2
- Evaluation

